

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 19 /AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16 / 12 /2023

POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.

Financement : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, Exercice 2023 et suivants Ligne 62412000.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, **pour l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport de Maroua-Salak.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les deux faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage des passerelles télescopiques ;
- Le nettoyage des toilettes de l'aérogare et du parking automobiles ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobilier de bureaux, etc...

Le prestataire fournira la main-d'œuvre, les consommables, matériels et équipements nécessaires à l'exécution des prestations pour rendre les locaux permanentement propres et sains conformément aux normes les plus strictes en matière d'hygiène publique et de mesures environnementales (mono brosses, chariots de lavage, échafaudage, aspirateurs pour moquettes).

3. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est de **vingt-quatre (24) mois** (exercice 2023 et suivants). En effet le marché qui sera passé à l'issue de cette consultation comportera une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue de l'étude préalable est d'environ **quarante millions (40 000 000) F CFA TTC par an.**

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., (Exercice 2023 et suivants) ligne 62412000.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission

délivrée par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant d'un **million six cent mille (1 600 000) F CFA**.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

11. Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **01 / 12 /2023** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le **09 / 01 /2024 à 12 heures** ; et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°49 AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16 / 12 /2023
POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilités des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **09 / 01 /2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

15. Evaluation des offres

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Offre financière incomplète (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- c) Une note technique inférieure à dix-huit (18) ou sur vingt-trois (23) pour l'ensemble des critères essentiels ;

- d) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier technique) ;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- h) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- i) Etre titulaire d'un contrat en cours d'exécution ou réalisé au sein de la société ADC S.A avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance ;
- j) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années une prestation similaire dans un ERP d'une superficie égale au moins à 1 000 m².

15.2 Critères essentiels

1) Références en prestations similaires :	oui/non
2) Moyens matériels :	oui/non
3) Qualité du personnel :	oui/non
4) Note méthodologique :	oui/non
5) Capacité financière :	oui/non
6) Attestation de visite de site :	oui/non
7) Preuves d'acceptation des conditions du marché	oui/non
8) Présentation de l'offre :	oui/non

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 298/414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

Ampliations

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour information) ;
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.MVR (pour affichage) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).

